

# LES PYRAMIDES



## LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU CHER

DOSSIER de PRESSE

*Inauguration – Vendredi 1<sup>er</sup> juin 2018*



**Le Département demeure depuis deux siècles la collectivité de proximité par excellence, connue et reconnue comme telle au cœur de tous les territoires, nous avons su mettre tout en œuvre pour faciliter l'accès à nos services.**

**Jusqu'alors répartis sur plusieurs sites à Bourges, certains services opérationnels départementaux se regroupent aujourd'hui en un seul site, les Pyramides, route de Guerry, à Bourges.**

**Un rassemblement opportun non seulement pour les usagers mais aussi pour les services qui y voient l'opportunité de travailler davantage en transversalité.**

---

## LES PYRAMIDES

---

### **Les pyramides, emblème de la réussite d'un territoire**

Construites par les architectes Henri Vidal et Yves Bayard entre 1984 et 1986, c'est, à l'époque, un bâtiment moderne voire futuriste. Il abrite l'Etablissement de fabrication d'armement de Bourges du Groupe GIAT qui devient Nexter en 2006.

C'est en septembre 2007 que le Département devient propriétaire de la première des trois pyramides, route de Guerry.

**170 agents** du Conseil départemental emménagent alors dans ses 7600 m<sup>2</sup>.

Aujourd'hui, ce sont **255 nouveaux agents** qui intègrent la **deuxième pyramide**.

Nexter reste voisin du Conseil départemental au sein de la 3<sup>e</sup> et dernière pyramide du site.

### **Lieu unique, plus de maîtrise**

Jusqu'alors, la multiplicité des lieux d'accueil du Département sur Bourges engendrait un certain nombre de problématiques : nombreux déplacements des agents, manque de lisibilité pour le public, cloisonnement des politiques publiques... Le Conseil départemental a donc saisi l'opportunité du rachat des deux Pyramides pour s'inscrire dans une dynamique et une modernité.

Ce regroupement permet également de favoriser le travail en transversalité, la coordination des directions départementales.

L'impact sur le parcours des usagers mais aussi l'efficacité dans le traitement des projets sont ainsi améliorés. Par exemple, la Maison départementale des personnes handicapées a fusionné avec les services de gérontologie et proposent un accueil unique, adapté et accessible à son public aux pyramides.





## Des aménagements et travaux nécessaires

Afin de créer des conditions de travail et d'accueil du public optimales et renforcer l'identité du service public départemental, des travaux ont été entrepris, intérieur comme extérieur, sur cet ensemble unique composé de deux Pyramides.

Une vingtaine d'entreprises, quasiment toutes locales, ont pu œuvrer pour l'aménagement et la rénovation des bureaux, la mise aux normes accessibilité et sécurité, l'aménagement de parkings (places handicapées et véhicules de services) et des espaces extérieurs, le réaménagement de l'espace d'accueil.

## Une nouvelle répartition des services

### - Quelles directions retrouve-t-on dorénavant aux Pyramides ?

- ✓ La Direction des finances ;
- ✓ la Direction des ressources humaines et des compétences ;
- ✓ la Direction du patrimoine immobilier ;
- ✓ la Direction des systèmes d'informations ;
- ✓ la Direction des routes ;
- ✓ la Direction de l'éducation, de la Culture, du sport et de la jeunesse ;
- ✓ la Direction des dynamiques touristiques et environnementales ;
- ✓ la Direction des affaires juridiques et la commande publique ;
- ✓ la Direction de l'autonomie des personnes âgées et personnes handicapées ;
- ✓ la Direction de l'habitat insertion et emploi.

- **Adresse** : 7 route de Guerry

- Transports en commun : **ligne 4 agglobus**

- **Les pyramides sont ouvertes au public de 8h30-12h/13h30-17h**

Ces horaires d'ouverture sont identiques pour le site social de la rue de Mazière ainsi que pour l'Hôtel du département.

### - Où se trouvent les autres directions ?

D'autres sites sont ouverts au public à Bourges. Il s'agit principalement :

- ✓ des services d'action sociale,
- ✓ des services des routes,
- ✓ des services culturels comme les Archives départementales et la médiathèque.

Les élus et le Cabinet du Président demeurent à l'Hôtel du Département où se tiendront toujours les Assemblées départementales.





Concernant les Maisons départementales d'action sociale, elles sont déployées sur le département pour répondre à toutes les problématiques des usagers dans ce domaine.

Les Centres de gestion de la route sont également ouverts au public. Retrouvez leurs coordonnées sur [departement18.fr](http://departement18.fr).

### **Chiffres clés**

Acquisition : 29 septembre 2016  
Montant d'achat : 2 700 000 € TTC  
Surface de plancher : 6 622 m<sup>2</sup>  
Surface de terrain : 55 736 m<sup>2</sup>  
Montant des travaux : 4 286 679 €

---

## **LÉ DEROULÉ DE L'INAUGURATION**

---

- ✓ 11h15 : Accueil des invités
- ✓ 11h30 : coupure du ruban
- ✓ 11h45 : discours du Président Michel Autissier
- ✓ 12h : dévoilement de la plaque
- ✓ 12h15 : cocktail en musique avec la fanfare « Européan Circus Orkestar »
- ✓ Visite possible des locaux





[https://twitter.com/cg\\_18](https://twitter.com/cg_18)

<https://www.facebook.com/conseilgeneral18>

[http://www.dailymotion.com/cg\\_18](http://www.dailymotion.com/cg_18)



**CONSEIL DEPARTEMENTAL DU CHER**

1 place Marcel Plaisant - CS n° 30322

18023 BOURGES CEDEX

Contact presse : Sandrine Pain 02 48 27 81 96



- 5 -

DOSSIER de PRESSE

*Inauguration – Vendredi 1<sup>er</sup> juin 2018*